

Date :
05/01/2021

Contact :
02 548 28 52 - info@triodos.be

La Banque Triodos suspend la négociation des certificats d'actions.

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Le 13 octobre 2020, nous avons informé les détenteurs de certificats d'actions de la reprise de la négociation de nos certificats d'actions après sa suspension le 18 mars 2020. Cette décision de reprise se basait sur l'attente d'une normalisation des marchés après la première vague de coronavirus et sur le fait que les gens envisageraient un investissement dans la Banque.

Lors de la réouverture des échanges, nous avons pris des mesures pour faciliter un schéma de négociation équilibré où l'afflux d'ordres d'achat compenserait les ordres de vente. Les détenteurs de certificats d'actions existants ont été contactés de manière proactive par le biais d'un prospectus mis à jour attirant leur attention sur la possibilité d'un investissement supplémentaire en certificats d'actions. Pour gérer l'accumulation potentielle d'ordres de vente, nous avons fixé une limite au montant que les détenteurs de certificats d'actions pouvaient vendre en une seule transaction (initialement 5 000 euros, puis 1 000 euros par compte d'investissement et par semaine).

L'incertitude qui entoure actuellement la crise du coronavirus et ses effets économiques à long terme n'ont pas disparu. Au contraire, de nouvelles mesures de confinement et d'autres restrictions sont observées dans le monde entier. Depuis la réouverture des échanges, nous constatons que le nombre d'ordres de vente de certificats d'actions est supérieur au nombre d'ordres d'achat. Cette tendance se manifeste malgré la santé financière de la Banque. En effet, nos ratios de capital et de liquidité restent bien supérieurs aux niveaux minimums réglementaires.

Dans le contexte économique actuel, la structure des transactions remet en question le rétablissement de l'équilibre des échanges de certificats d'actions. Elle pose également la question des mesures que nous pouvons prendre pour parvenir à des échanges équilibrés, car nous devons maintenant supposer que les schémas commerciaux antérieurs ne se rétabliront probablement pas dans un avenir prévisible. Les détails des mesures en cours d'élaboration par Triodos sont considérés comme des informations pertinentes pour prendre une décision d'investissement en connaissance de cause.

Toutefois, les mesures ne sont pas encore suffisamment concrètes et ne peuvent donc pas être divulguées. C'est pourquoi la Banque Triodos a décidé de suspendre la négociation des certificats d'actions.

Les échanges seront suspendus à partir du mardi 5 janvier 2021 à 9h00. Les ordres de vente reçus jusqu'au mardi 5 janvier à 9h00 seront réglés normalement. Les ordres d'achat en cours au mardi 5 janvier à 9h00 seront annulés. Les ordres d'achat mensuels sont également suspendus.

Nous ne prenons pas la décision de suspendre la négociation à la légère, et nous sommes conscients que cela peut affecter les détenteurs de certificats d'actions qui souhaitent vendre (une partie de) leur investissement dans la Banque Triodos à court terme. Cependant, nous sommes obligés d'examiner attentivement l'impact des développements actuels sur tous les détenteurs de certificats d'actions et sur la Banque Triodos elle-même, afin de pouvoir fournir aux détenteurs de certificats d'actions actuels et futurs toutes les informations pertinentes sur les certificats d'actions lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement ou de désinvestissement.

Dans les mois à venir, nous avons prévu une série d'entretiens avec différentes parties prenantes et une enquête auprès de tous les détenteurs de certificats d'actions afin d'obtenir un aperçu complet de votre opinion sur la façon dont la Banque Triodos a construit sa gouvernance juridique et sa capitalisation. Les informations issues de ces consultations avec les détenteurs de certificats d'actions et les autres parties prenantes nous aideront à définir et à évaluer les mesures nécessaires.

Les résultats pour l'année 2020 seront publiés le 18 mars 2021. Le jour même, les détenteurs de certificats d'actions seront invités à un webinaire sur la présentation des résultats et sur une mise à jour concernant la suspension de la négociation des certificats d'actions. Une invitation spécifique pour ce webinaire vous sera envoyée prochainement.

Le texte de ce courriel peut également être téléchargé sous format pdf via : www.triodos.be/certificats.

Sincères salutations,



Thomas Van Craen
Directeur Banque Triodos Belgique